

TABLE RONDE SUR LES SALAIRES : CLAIREMENT INSUFFISANT !

En cette période d'inflation galopante, la direction a donc fait connaître les mesures de revalorisation salariale qu'elle comptait accorder aux Cheminots. Le moins que l'on puisse dire c'est que la Direction n'a pas compris l'importance de la situation.

En termes d'augmentation du traitement, la Direction propose une revalorisation mixte :

- D'une part une augmentation générale de 1,4%,
- D'autre part une augmentation forfaitaire identique pour tous de 400 euros bruts annuel (à peine 25 euros nets mensuels).

Ce double mécanisme équivaut à une augmentation générale comprise entre 2,2% et 3,7% selon la position de l'agent, la somme forfaitaire représentant un plus gros pourcentage pour les salaires les plus bas.

Pour le reste la Direction saupoudre quelques augmentations à la marge sur les EVS.

Pour FO Cheminots, ces mesures sont clairement insuffisantes. Depuis 8 ans, les salaires des cheminots sont gelés. Au vu de l'inflation de ces 8 années, les cheminots avaient déjà perdu 6,1% de pouvoir d'achat selon les chiffres de l'INSEE. Les prévisions de l'INSEE, pour cette année, table sur une inflation record à 6,8% en septembre, pouvant approcher les 8% en fin d'année.

Les mesures prises par la Direction entérinent donc une perte de pouvoir d'achat moyenne de 11% minimum en 9 ans. Inacceptable !

FO Cheminots revendique au minimum le rattrapage des pertes subies !

Pour FO Cheminots, il est de la responsabilité des Organisations Syndicales de cheminots de construire la mobilisation de l'ensemble des cheminots, pour obtenir un réel rapport de force. Cela ne peut pas se limiter à une grève de 24H appelée à la dernière minute.

FO Cheminots y est prêt !

La Fédération

CONTACTS PRESSE FO CHEMINOTS

Philippe HERBECK : 06 18 80 59 54 / Daniel FERTE : 06 38 78 35 61



RÉSISTER ! REVENDIQUER ! RECONQUÉRIR !